

La convention internationale des droits de l'enfant

#CIDE #Droits #Citoyenneté
#Créer #Rechercher #S'engager

CYCLE 2 & 3

ÂGE 6 - 11 ans

EFFECTIFS 4 groupes de
5 enfants
1 animateur

DURÉE GLOBALE 1h30

MATÉRIEL - Une tablette ou un ordinateur portable avec une connexion internet.
- Salle avec mur d'affichage.
- Matériel à imprimer :
* fiches consignes - annexe 1,
* quiz Histoire CIDE - annexe 2,
* planches de BD et bulles de conversations - annexe 4,
* pièces de puzzle - annexe 5.
* Un album jeunesse sur la liberté d'expression - propositions en annexe 3. - 3 boîtes type urne.



DESSCRIPTIF & ENJEUX

Cette séance est consacrée à la découverte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Composée de 54 articles cette convention a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et signée par la France en 1990. Elle réaffirme le fait que les enfants ont besoin d'une protection et d'une attention particulières en raison de leur vulnérabilité. Le jeu Le rallye des droits permettra aux jeunes de découvrir leur droit en matière d'expression et d'accès à l'information

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la notion de “droit” et son importance
- Découvrir et comprendre les droits de l’enfant.
- Favoriser l’engagement

CONNAISSANCES & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- J’analyse et je décrypte des informations
- Je débats, j’argumente, j’écoute et je respecte celles des autres
- Je suis capable de travailler en collectif et de m’inscrire dans la production d’un commun
- Je mobilise des connaissances acquises au service d’une production créative
- Je prends la parole, je peux restituer et expliquer mes choix

CONTRIBUTION AU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

- **Domaine 1 – les langages pour penser et communiquer** : s’exprimer à l’oral / comprendre des énoncés oraux / Écrire
- **Domaine 2 – les méthodes et outils pour apprendre** : coopérer et réaliser des projets / rechercher et traiter l’information et s’initier aux langages des médias
- **Domaine 3 – La formation de la personne et du citoyen** : connaître et comprendre la règle et le droit

INSCRIPTION DANS NOTRE PROJET ÉDUCATIF

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d’enrichissement individuel et collectif. L’égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l’autre dans sa singularité.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l’engagement constituent une alliance représentative d’un contrat collectif qui participe à la construction d’une société plus juste et plus fraternelle. C’est une union autour d’un projet commun

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.



DÉROULÉ DE SÉANCE

INTRODUCTION DE LA SÉANCE (10 min)

L'animateur introduit le jeu en demandant aux enfants s'ils peuvent expliquer la notion de "droit" : qu'est-ce que c'est qu'un droit ? C'est quoi la différence entre un "droit" et un "devoir" ? Pourquoi c'est important d'avoir des droits ?... L'animateur peut ensuite demander au groupe s'il pense que les enfants disposent de droits spécifiques et si oui, lesquels à leurs avis ? Après ce temps de réflexion, l'animateur explique que les enfants disposent de droits fondamentaux qui ont été votés et qui sont appliqués dans 194 pays. La séance d'aujourd'hui va leur permettre d'en découvrir quelques-uns.

CONSIGNES DU JEU LE RALLYE DES DROITS (1h10)

Le jeu "Le rallye des droits" a été construit dans le cadre du parcours éducatif "Expression en ligne", qui a été réalisé en partenariat avec les Francas, les Céméa et Milan Presse.

L'animateur répartit la salle en 6 îlots, sur chacun de ces îlots il dispose en 6 exemplaires le matériel nécessaire, à savoir :

- Une tablette ou un ordinateur portable avec une connexion internet.
- Salle avec un mur d'affichage.
- Un album jeunesse sur la liberté d'expression (annexe 3).
- Matériel à imprimer :
 - fiches consignes - annexe 1
 - quiz Histoire CIDE - annexe 2
 - planches de BD et bulles de conversations - annexe 4,
 - pièces de puzzle - annexe 5
- 3 boîtes type urne.

Tips : Il n'est pas nécessaire de mettre à disposition des enfants un ordinateur par groupe. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'un groupe d'enfants âgés de 6 à 8 ans, il est nécessaire que l'animateur adapte l'activité en ne disposant que d'un ordinateur pour lui-même, dont il se sert pour faire les recherches avec les enfants. L'animateur mettra alors en place un

roulement dans les activités pour permettre aux enfants de réaliser l'ensemble du jeu sans être perturbés :

- le premier groupe participe au jeu en suivant les étapes dans cet ordre : Etape 1 - Etape 2 - Etape 3 - Etape 4
- le second groupe participe au jeu en suivant les étapes dans cet ordre : Etape 2 - Etape 3 - Etape 4 - Etape 1
- le troisième groupe participe au jeu en suivant les étapes dans cet ordre : Etape 3 - Etape 4 - Etape 1 - Etape 2
- le quatrième groupe participe au jeu en suivant les étapes dans cet ordre : Etape 4 - Etape 1 - Etape 2 - Etape 3

Etape 1 : Qu'en pensez-vous ? - Article 12 : Liberté d'opinion (25min)

L'animateur dispose trois questions au-dessus de trois urnes, chaque jeune doit formuler une réponse et la déposer dans l'urne correspondante. Exemple de questions : " Que pensez-vous des journalistes ? ", " YouTube, Tik Tok, TV ou internet : quelle est votre source préférée d'information ? ", "Que pensez-vous des médias ?".

Chaque membre du groupe doit s'exprimer sur les trois questions et déposer sa réponse dans l'urne. Le groupe remporte une pièce de puzzle lorsque tous les membres ont donné leur opinion.

Etape 2 : Quiz historique sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant – Article 17 : Le droit à l'information (20min)

L'animateur positionne un ordinateur avec accès à internet. Les jeunes doivent répondre au questionnaire proposé en annexe 2 sur l'histoire de la CIDE.

Etape 3 : Graine de liberté – Article 13 : Le droit à la liberté d'expression (20min)

Les jeunes doivent lire à voix haute un court album jeunesse Graine de liberté ou un autre (bibliographie en annexe) sur la liberté d'expression. Chacun doit lire un passage et ils devront s'organiser en conséquence.

Etape 4 : Crée ton histoire – Article 14 : Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion(25min)

Une planche de BD vide est proposée ainsi que des bulles de conversations (annexe 4). Le groupe doit créer une histoire, l'animateur peut également proposer une réalisation en ligne de la BD avec Canva (il faut au préalable se créer un compte) ou Comic Strip It (sur tablette, installation préalable de l'application).

CONCLUSION DE SÉANCE (20 min)

À la fin de la séance, l'animateur présente plus en détail aux enfants la convention, en présentant plus particulièrement ces axes fondamentaux :

- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- le droit d'aller à l'école
- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
- le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

Il peut ensuite proposer aux enfants de réfléchir collectivement à des droits qui n'existent pas dans cette convention mais qu'ils aimeraient ajouter. Par exemple : le droit d'être protégé sur internet, le droit de vivre dans des sociétés plus éco-responsables, le droit pour les enfants d'exprimer leurs opinions pour qu'elles aient davantage voix au chapitre des décisions politiques, surtout quand elles les concernent directement...



SUPPORTS NÉCESSAIRES

- [Le jeu "Le Rallye des droits"](#) (à télécharger et à imprimer) comprenant :
 - En annexe 1 - les fiches consignes
 - En annexe 2 : le quiz "Histoire de la CIDE"
 - En annexe 3 : une bibliographie sur la liberté d'expression
 - En annexe 4 : les planches de BD et bulles de conversations
 - En annexe 5 : les pièces de puzzle
 - En annexe 6 : les articles complets de la convention internationale des droits des enfants



POUR ALLER PLUS LOIN

RESSOURCES LIGUE

- Parcours éducatif "[Expression en ligne](#)", réalisé en partenariat avec les Francas, les Céméa et Milan Presse et dans lequel s'inscrit cette fiche et qui développe l'ensemble des connaissances et compétences liées à la lutte contre les Fake News et théorie du complot
- Projet éducatif Vacances, Séjours et Loisirs Éducatifs, Classes Découvertes et Formation BAFA/BAFD

RESSOURCES PARTENAIRES

plateforme éducative LUMNI et notamment :

- l'épisode [La Déclaration universelle des droits de l'homme](#) de la web-série *La grande explication*
- l'épisode [C'est quoi les droits de l'enfant ?](#) de la web-série *1jour,1question*
- l'épisode [C'est quoi la Déclaration universelle des droits de l'Homme ?](#) de la web-série *1jour,1question*

**Lu.
mni**

Cette fiche s'appuie sur des ressources de Lumni, l'offre éducative des acteurs de l'audiovisuel public, réalisée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le Ministère de la Culture, Réseau Canopé, le Clémi et La Ligue de l'enseignement.

Au service du savoir, de la connaissance et de la culture Lumni propose un catalogue de plus de 10 500 contenus pédagogiques gratuits, expertisés et sans publicité, pour les enfants du primaire au lycée et pour les professionnels de l'éducation qu'ils soient enseignants, animateurs, éducateurs ou médiateurs.

